



**PREFECTURE
REGION ILE DE
FRANCE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

RECUEIL DES ACTES
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL
N°IDF-036-2021-09

PUBLIÉ LE 17 SEPTEMBRE 2021

Sommaire

Direction nationale d'Interventions domaniales (DNID) /

IDF-2021-09-06-00008 - Arrêté portant délégation de signature aux inspecteurs, contrôleurs et agents des finances publiques du pôle de gestion des patrimoines privés de la DNID (5 pages)

Page 3

Direction nationale d'Interventions domaniales
(DNID)

IDF-2021-09-06-00008

Arrêté portant délégation de signature aux
inspecteurs, contrôleurs et agents des finances
publiques du pôle de gestion des patrimoines
privés de la DNID

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

DIRECTION NATIONALE D'INTERVENTIONS DOMANIALES
3 avenue du chemin de Presles
94417 Saint Maurice cedex

☎ 01 45 11 62 00

RÉFÉRENCES : 2021-31

ARRÊTÉ PORTANT DÉLÉGATION DE SIGNATURE

L'administrateur général des finances publiques de classe normale, directeur de la direction nationale d'interventions domaniales,

VU le code civil, notamment ses articles 809 et suivants ;

VU le code de procédure civile, notamment ses articles 1342 et suivants ;

VU le code du domaine de l'État, notamment ses articles R 150-2 ; R 158 et suivants ;

VU le décret n° 2008-310 du 3 avril 2008 relatif à la direction générale des finances publiques ;

VU le décret n°2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique ;

VU l'arrêté du 23 décembre 2006 modifié relatif à la direction nationale d'interventions domaniales ;

VU le décret du Président de la République du 11 septembre 2017 portant nomination de Monsieur Alain CAUMEIL administrateur général des finances publiques de classe normale, en qualité de directeur de la direction nationale d'interventions domaniales.

ARRÊTE :

Article 1^{er} : Délégation de signature est donnée aux inspecteurs, contrôleurs et agents des finances publiques mentionnés en annexe au présent arrêté, à l'effet de signer en mon nom, dans la limite de compétence territoriale de la direction nationale d'interventions domaniales :

- tous les courriers, y compris les demandes de prise de possession de valeurs et autres bien détenus par des tiers sans limite de montant, relatifs à l'administration provisoire des successions non réclamées ou à la curatelle des successions vacantes⁽¹⁾ dont la gestion a été confiée au domaine ;

⁽¹⁾ prévus aux articles 810 et suivants du code civil pour les décès postérieurs au 01/01/2007 (Loi du 23 juin 2006) et aux anciens articles 811 et suivants du code civil pour les décès antérieurs au 01/01/2007 (Loi du 20 novembre 1940 et arrêté du 2 novembre 1971).

- tous les actes administratifs se rapportant à l'appréhension, la gestion et la liquidation des successions, y compris en déshérence, qui ont été confiées au Domaine ;
- les inventaires prévus à l'article 1344 du code de procédure civile.

Article 2 : Délégation de signature est donnée aux inspecteurs des finances publiques mentionnés en annexe au présent arrêté, à l'effet de signer en mon nom, dans la limite de compétence territoriale de la direction nationale d'interventions domaniales :

- les reçus et décharges d'objets, papiers, or, bijoux, sommes d'argent, carnets de caisse d'épargne, titres et valeurs mobilières ;
- la délivrance de legs particuliers ;
- la régularisation des actes notariés engagés par le défunt de son vivant ;
- les autorisations de vendre les biens mobiliers par un tiers dans la limite de 5000 euros ;
- les réquisitions et procès-verbaux de levée de scellés.

Article 3 : Délégation est également donnée à effet de procéder à l'ouverture de tous coffres-forts loués par une personne dont l'administration et la liquidation de la succession a été confiée au Domaine, et d'en retirer les objets qui y sont contenus.

Article 4 : La présente délégation annule et remplace la délégation n° 2021-06-01-00009 consentie le 1^{er} juin 2021 et sera publiée au recueil des actes administratifs de la Préfecture de la région Île-de-France.

A Saint-Maurice, le 06 septembre 2021

Signé

Alain CAUMEIL

ANNEXE 1 A L'ARRÊTÉ DU 06 SEPTEMBRE 2021
PORTANT DÉLÉGATION DE SIGNATURE
Liste des inspecteurs des finances publiques
Gestion des patrimoines privés

NOM – Prénom
ADET Elisa
ANSELME Lætitia
BAREGE Pascal
BENHAMAMOUCHE Rachid
CARBONNEL Thierry
FOYARD Hélène
HESS Bernard
LEFLOC Fabrice
LEGENDART Isabelle
L'HOPITALIER Jean-Noël
POISSON Sébastien
POULAIN Sylvie
SCHRAMBACH Claire
SINGER Benjamin
SOTTEAU Arnaud
TANCRE Marion
THACH Chrisna
VU NGOC Emmanuel
WOLOSZYN Lise
ZIMMERMAN Aurélie

ANNEXE 2 A L'ARRÊTÉ DU 06 SEPTEMBRE 2021

PORTANT DÉLÉGATION DE SIGNATURE

Liste des contrôleurs des finances publiques
Gestion des patrimoines privés

Nom – Prénom
BAUMANN Jessica
CENTRES Sophie
CHEYROUSE Martine
GENOUX Jérôme
HATTE Nadine
HEULLE Alain
HUMBERT Nicolas
JARDINE Harinoro
MBOG Nadia
MONFORT Claude
PONCHUT Frédéric
SOLAZ Hélène
TAM Jonathan
WU Guanjing
WYKURZ Philippe

ANNEXE 3 A L'ARRÊTÉ DU 06 SEPTEMBRE 2021
PORTANT DÉLÉGATION DE SIGNATURE
Liste des agents des finances publiques
Gestion des patrimoines privés

Nom – Prénom
AGZOU Rabia
BARTHELEMY Benoît
BOTTON Catherine
CHAUFFOUR Gaël
DELAMARE Françoise
LEGOUAIL Barbara